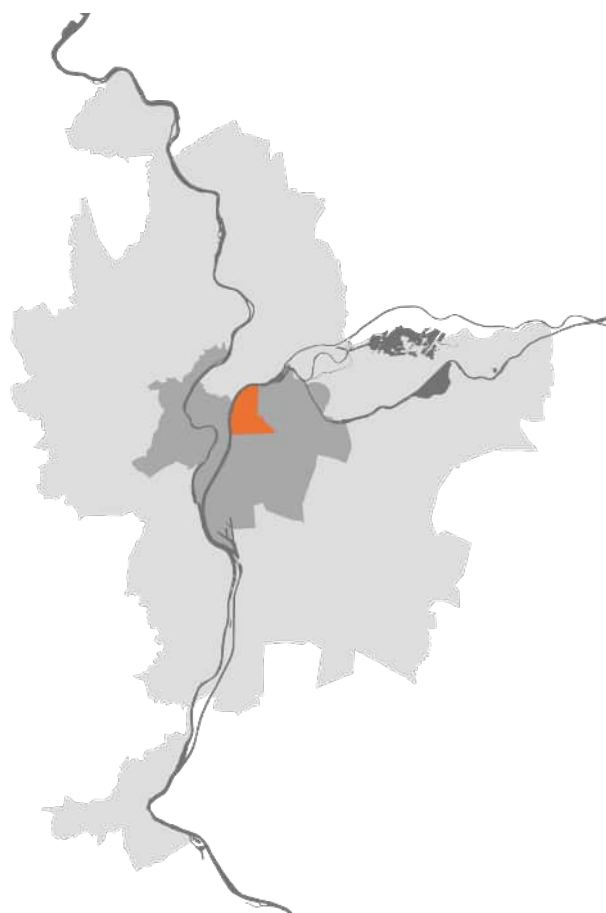


Modification N°3
Approbation - 2022

LYON 6^E ARRONDISSEMENT

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

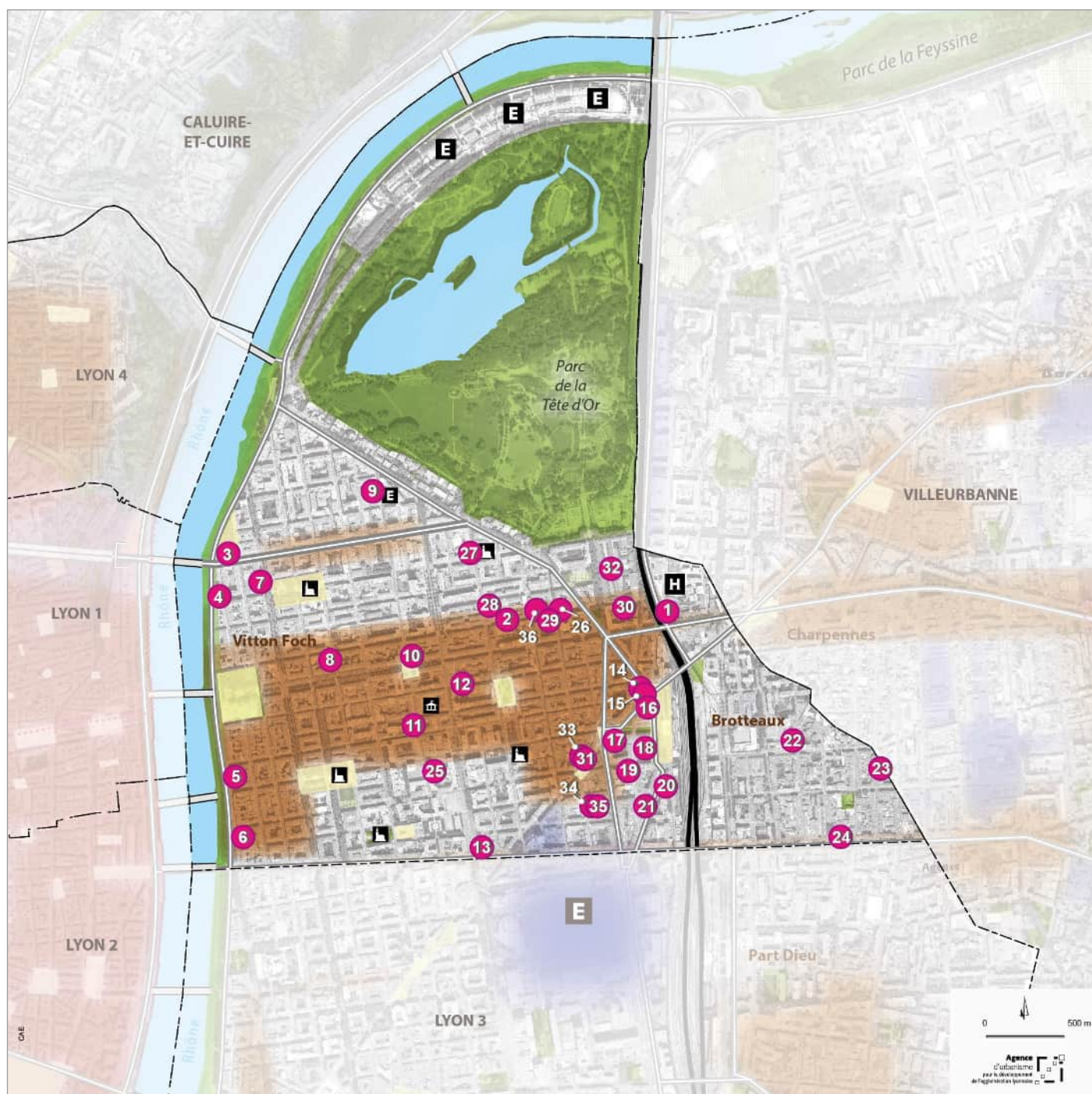
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE		VOCATION		ELEMENTS REPARES	
	Centralité		Agricole		Lieu culturel
	Economique		Naturelle		Mairie
	Equipement		Élément Bâti Patrimonial		Fort et site militaire
					Hopitaux
					Université
					Lycée/Collège
					Equipement
					Gare

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- < Grande propriété attestée dès la fin du XIXe siècle (1889) – année de construction inconnue.
- < Bâtiment dont le caractère bourgeois dénote dans un quartier aujourd'hui loti par des collectifs historiques ou récents.
- < Bâtiment en lien à l'impasse des pavillons, qui contribue à la qualité du quartier, par l'aération du tissu (composition du tènement avec cour centrale) et la végétalisation en coeur d'îlot (grâce aux pavillons).
- < Composition du site : Un tènement industriel important au nord de l'îlot, (société industrielle pour la filature de la Ramie attestée en 1908), des pavillons au sud, et une grande propriété, longtemps propriété des HCL.
- < La préservation du site, dont la cohérence est encore bien lisible, notamment grâce à la préservation de la cour centrale, est souhaitable, en tant que témoignage de l'activité industrielle, et élément repère de qualité dans ce secteur.

Prescriptions

Élément à préserver : le bâtiment principal



Élément Bâti Patrimonial

89-91, rue Tronchet

Références

Typologie : Hôtel particulier

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Hôtel particulier en pierres de Villebois et de style néoclassique ouvragé ; continuité bâtie et implantation en front de rue ;
- Architecture soignée ;
- Toiture avec fenêtres mansardée ; modénature à bossages apparents ;
- Surélévation récente en retrait sur rue au niveau de la toiture, se prolongeant sur la façade arrière ; non perceptible depuis l'espace public ;
- jardin développé à l'arrière.

Prescriptions

Élément à préserver : hôtel particulier



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble du XIXe siècle formant un îlot ;
- Composé de deux corps de bâtiment organisés perpendiculairement, constituant un îlot entier :
 - < côté quai, un immeuble d'habitation de 6 niveaux dont un sous comble, présentant une façade monumentale avec éléments de modénature et d'architecture remarquables (bossage, balcons, médaillons, corniches figurées, entablement, fronton, tuiles en queue de castor vernissées, ferronnerie...) ; façade vitrine du quai ;
 - < et dans le prolongement de l'îlot, un immeuble d'habitation et d'activités, en longueur, élevé sur quatre niveaux et adoptant un plan en U ; de facture plus modeste que la façade sur quai malgré une certaine recherche architecturale ;
- Toiture mansardée en ardoises avec lucarnes ;
- Cour libre en cœur d'îlot.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Références

Typologie :

Nom : Hôtel particulier dit hôtel Payen

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Edifié vers 1857, l'hôtel particulier Payen de style Louis XIII, est l'oeuvre de l'architecte lyonnais Claude-Anthelme Benoît ; constitue un ilot ;
- Il adopte un plan en U et se développe sur 3 niveaux et soubassement ; l'entrée se fait au nord par un escalier à double volée ouvert sur une petite cour arborée ;
- A l'est, le bâtiment s'organise en creux autour d'une cour close par une haute grille ;
- Eléments de modénature et d'architecture remarquables ; façades soignées.

Prescriptions

Elément à préserver : hôtel particulier



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble Barioz construit en 1929-1932 par les architectes Louis et Charles Donneaud ;
- Il abritait l'entreprise de soierie Barioz, d'où son nom ;
- Elevé sur 9 niveaux et développé sur 5 travées ; se démarque sur le quai par sa hauteur ;
- Inspiration art Déco par les volumes géométriques, la sobriété des décors ;
- Décor de brique sur les 3 trumeaux centraux ;
- Couronnement atypique, d'inspiration nordique, avec pignon en pas de moineau et deux têtes sculptées par Jean Chorel, représentant Minerve et Mercure sous les traits de Mme et M. Barioz ;

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- OEuvre des architectes Lanier et Bonnamour ;
- Polychromie formée d'une alternance de pierres et de moellons ;
- Symétrie latérale avec présence aux extrémités de bow-windows ;
- Eléments de modénature et d'architecture remarquables ; façade soignée se démarquant de l'architecture néoclassique des autres bâtiments du quai ;
- Vocabulaire emprunté à l'univers végétal ;
- Surélévation du dernier étage.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Elément Bâti Patrimonial

28, avenue Maréchal Foch

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison aux dimensions atypiques, composée d'une travée unique et d'un étage élevé sur un commerce en rez-de-Chaussée ; surface inférieure à 20 m² ; c'est la plus petite maison de Lyon, une véritable curiosité (2 mètre de large sur 9 de long) ;
- La maison est insérée dans une faille entre 2 immeubles ;
- Trumeau avec décor de bossage continu : surmonté d'un entablement sculpté avec deux chérubins allongé symétriquement autour d'un pot à feu ; le tout surmonté d'un pot ;
- Constitue un évènement dans le paysage urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancien atelier de soierie

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ancien atelier de soierie réhabilité en immeuble de bureaux ;
- Développé sur 4 niveaux ; baies larges de type industriel ;
- Architecture soignée : entablement avec corniche à denticules, décors moulurés avec médaillons, rez-de-chaussée bien marqué par un sousbassement en pierre de taille...
- Bâtiment qui contraste dans un paysage urbain résidentiel ;

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancienne usine de menuiserie Mercier-Chaleyssin

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ancienne usine de menuiserie Mercier-Chaleyssin réalisée en 1913 par l'architecte Tony Garnier (l'une des rares commandes privées qui lui aient été faites) ;
- Située sur une parcelle d'angle ; bâtiment composé d'une tour d'angle octogonale (pendant du Muséum d'histoire naturelle lui faisant face) et de deux façades latérales moins hautes d'un étage ; grandes baies vitrées de type industriel ;
- Orthogonalité, simplicité des formes, souci du rythme ;

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

Références

Typologie: Maison bourgeoise

Nom : Restaurant gastronomique Pierre Orsi

Valeurs :

- Architecturale
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Maison située sur un angle de la place Kléber laquelle est organisée en 4 placettes autour d'un carrefour de voies (Cours Franklin Roosevelt/rue Boileau) ;
- Elevée sur 3 niveaux et développée sur 5 travées ;
- Façade enduite à l'étage ; soubassement en pierre ainsi que les encadrements des baies et le chaînage d'angle ;
- La place est tenue par des immeubles de type néoclassique, aussi la maison se démarque par ses dimensions et son appareillage de pierre ; repère visuel.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancienne usine de confection Ballaz & Cie

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ancienne usine de confection Ballaz & Cie, aujourd'hui, immeuble de bureaux et de logements ; implantée sur une parcelle d'angle ;
- Dans les années 2000, le bâtiment a été rehaussé de deux étages, réadoptant les rythmes architecturaux de la partie basse.
- Façades rythmée par des jeux de vides et de pleins ; travées rythmiques ; corniche en saillie marquant la différence entre la partie basse plus ancienne et la partie haute récente ;
- Façades blanches en maçonnerie enduite, avec des jeux de couleurs créés par des motifs en briques de tons ocre et rouge ;
- Marqueur du paysage urbain.

Prescriptions

Élément à préserver : le bâtiment

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Long bâtiment en béton orné d'un pignon à redents.
- Deux phases de construction : une première entre 1890-1907 concernant le bâtiment avant décoré d'un pignon à redents ; une deuxième entre 1970-1985 concernant l'atelier qui s'étend en longueur à l'arrière ;
- Bâtiment de facture modeste mais soignée ; encadrement de baies moulurés ;
- Echelle cohérente avec le reste de la rue, marque l'histoire industrielle du quartier avec sa modénature et son occupation en coeur d'îlot, avec une végétalisation de la cour intérieure ;
- Grandes baies au dernier niveau.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble construit au début du XXe siècle ;
- Développé sur 7 travées suivant une symétrie axiale, et 5 niveaux (moins haut que les deux immeubles mitoyens), dont soubassement surélevé ;
- Immeuble de bonne facture, avec éléments de modénature et d'architecture : bow-window central surmonté d'un fronton ; entablement mouluré ; corniche avec frise à denticules ; lignes géométriques ;
- Activité en rez-de-chaussée.
- Se démarque dans le paysage urbain par son architecture.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Elément Bâti Patrimonial

112, boulevard des Belges

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble de rapport édifié en 1912 par Martinon pour la Compagnie immobilière lyonnaise ;
- Situé sur une parcelle d'angle, il se démarque par une façade imposante, avec nombreux éléments de modénature et d'architecture ;
- Angle traité comme un pan coupé ; présence de bow-windows ; balcons filants ;
- Influence Art Nouveau avec motifs floraux
- Carreaux de ciment dans l'allée intérieure.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Elément Bâti Patrimonial

114, boulevard des Belges

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Ancien hôtel Piolat

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Bâtiment édifié de 1909 à 1911 par Martinon pour lui-même à destination d'un hôtel de voyageurs (l' « Hôtel Piolat »)
- Situation sur une parcelle d'angle dans la perspective de la gare ; le pan de l'angle est traité de façon hémisphérique surmonté d'un dôme ;
- Elevé sur 5 étages, et développé sur 5 travées sur les deux façades ;
- Modénature accentuée (bossage, bandeau, entablement, corniche, clés...) et nombreux détails architecturaux remarquables ; toiture mansardée en ardoise avec lucarne ;
- Influence Art-Nouveau notable : motifs végétaux et floraux en bas-reliefs, motifs figurés à l'image de la tête de Bacchus au-dessus de l'entrée originelle du bar ; lignes coup de fouet ; lignes courbes rythmant la façade...
- Marquise remarquable, balcons et garde-corps en fer forgé qui alternent avec les balustres en ciment ;
- Bâtiment témoignant de la volonté originelle de construire un quartier de gare avec les équipements nécessaires pour accompagner le développement de la gare des Brotteaux ;

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble. Préserver la marquise remarquable qui répond à celle de la Brasserie des Brotteaux



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Brasserie des Brotteaux

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble de rapport édifié en 1912 par Vilboeuf & Bobenrieth pour Mme Lyonne (sculpture de F. Masson) ;
- Situé sur une parcelle d'angle, ce bâtiment se développe sur 3 façades, constituant un élément remarquable dans le paysage urbain ;
- Haut de 6 étages (le dernier étant mansardé) il se compose de 5 travées sur les façades principales et de deux dans l'angle ;
- Les lignes du balcon filant et des corniches, ainsi que le bossage à chanfrein assurent une unité entre les façades ;
- Modénature accentuée et façade animée : les balcons alternent entre des formes ovales supportées par des figures féminines, et rectangulaires soutenues par des consoles ; présence de bow-windows ; frises de céramique au premier étage ; appareillage de pierre et brique offrant une esthétique particulière aux façades ;
- Ornementation très présente en façade, avec une forte influence Art Nouveau : figuration féminine, motifs floraux et végétaux...
- Marquise remarquable avec consoles figurées en fer forgé (représentant des griffons) faisant écho à celle de l'hôtel Piolat ;
- Au rez-de-chaussée est située la brasserie des Brotteaux, présente depuis 1913 ; elle a préservé ses décors de céramique d'origine, réalisés par Louis Muller dans un style Art Nouveau.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Elément Bâti Patrimonial

46, rue Juliette Récamier

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble de rapport construit en 1912 par Vermorel pour MM. Cochet frères ;
- Situé sur une parcelle d'angle, au-devant de la place Jules Ferry, permettant ainsi sa mise en perspective ;
- Il possède un aspect unique dans le quartier des Brotteaux, en raison de sa hauteur et son architecture ;
- Elevé sur 7 étages, il se développe sur 10 travées, avec deux saillies symétriques (comportant chacune deux travées) couronnées de fronton semi-circulaire ; une travée marque l'angle à l'ouest ;
- Rythme irrégulier des baies, dont les largeurs varient selon les emplacements ; soubassement à arcades ;
- Symétrie axiale avec valorisation des baies des étages nobles par un cadre en saillie ;
- La hauteur est contrebalancée par un rythme horizontal (bossage, bandeau, corniche, frise, balcon filant...) ;
- Modénature accentuée ; façade animée ; nombreux décors architecturaux de style Belle époque : motifs végétaux et motifs classiques (chapiteaux, pilastres...) ;
- Débord de toiture en bois ;
- Récent ravalement mettant en valeur la façade.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Elément Bâti Patrimonial

5, place Jules Ferry

Références

Typologie :

Nom : Hôtel Lugdunum

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Hôtel des voyageurs (hôtel Lugdunum) construit en 1919 par M. Claude Valère Perrier pour la société des nouveaux hôtels de Lyon ;
- Etabli sur un îlot entier, cet hôtel a été conçu pour cette fonction dès l'origine, avec comme slogan « pas de luxe inutile, mais le confort le plus complet », lequel renvoie à la composition de la façade marquée plutôt par les vides que les pleins et par une relative sobriété ;
- Aujourd'hui reconverti en bureaux et très récemment restauré dans un grand respect de ses qualités originelles ;
- Les façades sont toutes symétriques ; bordée de deux pavillons d'angle, seule la façade principale comporte un troisième pavillon central ;
- Rythme horizontal marqué par le haut soubassement, les lignes de corniche, les balcons et la toiture à longs pans ;
- Peu d'ornements en façade hormis quelques sculptures de lions, des frises, et des blasons (HL) ;
- Ce bâtiment se démarque donc plutôt par son gabarit que son ornementation ;
- Cet hôtel faisant face à la gare, a un rôle particulier de repère, et témoigne de la conception unitaire du quartier dès l'origine, pensé comme un quartier de gare.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

34, rue Waldeck Rousseau

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancienne usine textile dit Tissages Voiron-Chartreuse

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne usine a été construite en 1926 par Paul Bruyas pour la société civile lyonnaise immobilière pour l'industrie ;
- Elle reste à vocation industrielle jusqu'en 1980 lorsqu'elle devient maison de l'enfance ;
- Le bâtiment est situé sur une parcelle d'angle, et dénote dans le paysage urbain ;
- Composée d'un étage carré, avec un sous-sol, un rez-de-chaussée surélevé et un étage attique ; en béton armé ;
- L'élément remarquable se cache à l'intérieur avec une coupole en pavés de verre de dix mètres de diamètre surplombant la partie centrale de l'édifice ; elle s'inscrit dans une structure carrée, formée de quatre poutres soutenues par des piliers ; un système antibruit composé de tubes de tissu suspendus habille la coupole sans trop la masquer ;
- Les façades extérieures se caractérisent par des surfaces planes, des fenêtres sans décor, des angles de mur arrondis en liaison avec la corniche ;
- Un pavillon est situé sur l'angle, dévolu à l'origine à la partie administrative ;
- Entrée en renforcement ; toit terrasse ; sur le côté nord, oculus avec verrière éclairant l'escalier.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

1, boulevard Jules Favre

Références

Typologie :

Nom : Centrale téléphonique Lalande

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Construit dans les années 1930, ce bâtiment est une ancienne centrale téléphonique ;
- Il occupe un îlot entier, de forme triangulaire ;
- Il s'élève sur 4 niveaux (dont le dernier est une surélévation au-dessus de la corniche) au-dessus d'un entresol ; pans coupés ;
- Grandes baies rectangulaires
- Ce bâtiment est remarquable dans le paysage urbain par son ornementation de belle facture : des bas-reliefs ornent chaque allège avec des décors Art-Déco aux motifs végétaux (répétition de deux motifs) ; lignes verticales ;
- Ces bas-reliefs animent la façade et rompent l'horizontalité ;
- Caractère atypique dans l'agglomération.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

10-12, boulevard Jules Favre

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Palais de Flore

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet immeuble à loyer a été construit en 1930 par Clément Laval pour la société anonyme « standard immobilier » ;
- Grand bâtiment construit sur un îlot entier, qui se démarque par sa hauteur remarquable : construit sur 40 mètres, soit 10 étages il contraste totalement avec les immeubles qui l'entourent ;
- Déjà à l'époque lors de sa construction, il était l'un des plus hauts immeubles de France ; un des premiers « gratte-ciel » ;
- Sa structure métallique en fit également un immeuble remarquable ;
- Il comprend également caves et garage ;
- Rythmé par 4 bow-windows par façade, il comporte de nombreuses baies rectangulaires ;
- 3 balcons filants soulignent le 2e, 7e et 9e étages et atténuent la verticalité de la façade ;
- Les portes d'entrée sont couronnées de auvent semi-circulaire ;
- Garde-corps et balcons métalliques, de forme géométriques, accentuant l'effort d'horizontalité ;
- De grandes coupoles couronnent les angles des bâtiments ; elles sont surnommées de « casques anglais » ou « soucoupes volantes » ;
- Élément atypique et remarquable, sans nul autre pareil dans l'agglomération ;
- Valorisé par un récent ravalement.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Elément Bâti Patrimonial

20, rue Sainte-Geneviève

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison de ville intégrée entre deux immeubles faubouriens ; implantée sur une parcelle traversante, communicante avec la petite rue de la Viabert ;
- Construite en 1931 par A. Eyraud (d'après le cartouche en façade) ;
- Elle se démarque par un retrait d'alignement, dans un environnement de front urbain bâti ; cet espace ménage un frontage privé propice à la végétation ;
- Présence de décors d'influence Art Déco : bas-relief sur les allèges et le fronton ; lignes géométriques, en façade et sur les grilles des portes ;
- Végétation débordante sur la rue de la Viabert ;
- Par son échelle, son implantation et sa végétalisation cette petite maison de ville apporte une respiration, un espace de qualité au quartier.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancienne corderie

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Edifice réalisé par l'architecte lyonnais Louis Michel au tout début du XXe siècle ;
 - Implanté en retrait d'alignement rue Notre- Dame, précédé par un frontage privé végétalisé fermé par une grille ajourée en ferronnerie percée d'un portail ; implantation en front de rue rue A. Boutin ;
 - Construit sur une parcelle traversante, communiquant avec la rue Alexandre Boutin ; façade principale rue Notre-Dame ; à cheval sur la commune de Lyon et celle de Villeurbanne ;
 - Constitué de deux bâtiments en front de rue, plutôt dédiés aux parties administratives, et d'une partie centrale de type ateliers à sheds ;
 - Ancienne corderie Vincent jusque dans les années 2000, actuellement occupé par la société Peugeot ;
 - Bâtiment industriel présentant une facture soignée, avec des détails de modénature et d'architecture (encadrement de baie, bandeau, corniche, entablement, fronton...) ;
- Témoignage d'un ancien type d'activité, et du caractère faubourien, industriel et mixte du quartier.

Prescriptions

Elément à préserver : façade du bâtiment rue Notre-Dame.

Maintenir un principe de traversée entre la rue Notre-Dame et la rue A Boutin.

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Magasin de commerce Mistigriff

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ancienne usine d'instruments de musique en cuivre Péliesson, Guinot, Blanchon & Cie, construite au début du XXe siècle ; aujourd'hui, bâtiments dédiés au commerce
- Ensemble constitué de bâtiments organisés en U autour une petite cour sur le cours Lafayette ; les deux pavillons implantés en front de rue se répondent symétriquement ; constitue un repère visuel ;
- Façade de facture modeste mais avec détails remarquables : encadrement de baies en brique, pignon abritant une horloge, feston de toiture...
- Ateliers à sheds à l'arrière du bâtiment marquant une occupation en coeur d'îlot.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment en U



Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : SEPR

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- La société d'Enseignement Professionnel du Rhône est fondée en 1864 et reconnue comme établissement d'utilité publique en 1878 ;
- Implantation sur une parcelle d'angle ;
- Bâtiment en L de 5 niveaux en béton, constitué d'une façade ouest composée d'un corps central de 3 étages et de deux pavillons latéraux de 4 étages ;
- Dans les années 1970, le corps central est surélevé d'un étage pour rejoindre la hauteur des pavillons ;
- L'aile sud est rythmée par une série de 5 travées à 3 ouvertures de baies.
- Le portail rectangulaire à ferronnerie arts Déco accolé d'une enseigne, correspond à la 3ème travée il est surmonté d'un larmier ;
- La façade nord sur cour intérieure permet une lecture des circulations verticales du bâtiment : escaliers et ascenseur.
- Très perceptible dans le paysage urbain par son gabarit, son architecture et sa situation d'angle.

Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiment

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble de deux maisons bourgeoises situées sur une parcelle d'angle des rues Ney et Tronchet ;
 - Leur position à un carrefour leur confère un statut particulier, de forte visibilité dans le paysage urbain ;
 - Implantées en léger retrait d'alignement, elles possèdent des frontages privés végétalisés ;
 - La présence d'un platane dans l'angle contribue également à marquer le paysage et offre un espace de végétalisation très qualitatif ;
 - La maison rue Ney possède une qualité architecturale supérieure : toiture mansardée en ardoises ; encadrement de baies et bandeaux moulurés ; marquise en verre et consoles en fer forgé ; décors de faïence vernissées aux couleurs vives et motifs floraux/végétaux ; présence dans l'imposte décorée d'un blason aux armes de Lyon ; cabochons... ;
- Le système de clôture sur rue est constitué d'un mur bahut avec grille ajourée, fortement végétalisée, contribuant à la qualité et la végétalisation du carrefour ;
- Eléments porteurs de qualité remarquables.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux maisons



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Ensemble de trois maisons bourgeoises implantées en front de rue de façon discontinue ; le n°4 et 6 sont issus d'une opération commune, et le n°8 se distingue quelques peu malgré un effort de continuité stylistique ;
- Elles possèdent une typologie et volumétrie commune : développée sur deux niveaux et deux travées verticales et une ligne de ciel continue ;
- Le soubassement est également traité de manière commune ; continuité dans les bandeaux et la modénature ;
- L'architecture est relativement modeste malgré quelques détails de modénature (travail des garde-corps, corniche, appui de fenêtre, bandeau...) ;
- Les espaces non bâtis sont végétalisés (végétation perceptible depuis l'espace public, contribuant à la végétalisation et aération du tissu) ;
- La continuité entre les maisons est assurée sur rue par des murs d'enceinte avec porte piétonne ;
- Situation sur une parcelle d'angle, contribuant à la perception importante dans le paysage urbain.

Prescriptions

Éléments à préserver : les trois maisons et le principe des murs assurant la continuité



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée sur une parcelle d'angle ; forte présence dans le paysage urbain, notamment grâce à la présence de végétation, dont un platane très élancé ;
- Maison implantée à l'alignement rue Crillon, perpendiculairement à la voie, et précédée d'une cour végétalisée ; présence d'une petite dépendance rue Tête d'Or, de plain-pied ;
- Bâtiment développé sur deux niveaux + combles, et cinq travées verticales ;
- Architecture relativement modeste malgré des détails de modénature (bandeau, encadrement des baies, corniche...) ;
- La parcelle est circonscrite par un mur bahut surmonté d'une grille ajourée avec un fort taux de transparence, doublé d'une haie végétale ;
- Forte présence dans le paysage urbain contribuant à la qualité du carrefour et du quartier.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et le principe de mur, préservation du platane



Élément Bâti Patrimonial

106-108, rue Tronchet

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en retrait d'alignement et de façon discontinue ; présence d'un frontage privé végétalisé avec une végétation assez basse en partie perceptible depuis l'espace public ;
- Très présente dans le paysage urbain en raison de sa situation sur une parcelle d'angle ;
- Sa récente restauration contribue à sa valorisation ;
- Architecture très soignée, présentant de nombreux détails d'architecture et de modénature ; architecture éclectique ; entrée surmontée d'un auvent avec charpente et aisseliers en bois ; couverture en ardoises ;
- Présence d'une dépendance en front de rue, avec décor de colombage sur la partie supérieure ;
- La parcelle est circonscrite par un mur bahut surmonté d'une grille métallique basse et ajourée en partie haute ; portail et porte métallique également ;
- Une verrière avec balcon a été rapportée sur la rue Ney ;
- Joue un rôle de repère dans le paysage urbain.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, la dépendance



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée à l'alignement et de façon discontinue sur la partie ouest ;
- Développée sur trois niveaux dont le dernier mansardé avec couverture d'ardoises ;
- Se démarque par sa hauteur et sa couverture dans environnement plutôt constitué d'immeubles à loyer ;
- Nombreux éléments de modénature : chainage d'angle, bandeau, soubassement à décor de pierre apparente, corniche, entablement, lucarnes, marquise en verre...
- Présence d'un portail métallique à motifs géométriques ;
- Marqueur du paysage urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère

**Caractéristiques à retenir**

- Cette maison bourgeoise est implantée en retrait d'alignement entre deux immeubles en front de rue ; cette position lui confère un statut particulier, qui constitue un événement singulier dans le paysage urbain.
- La maison est peu perceptible depuis l'espace public car elle est en partie masquée par deux arbres, organisés dans la perspective de l'entrée.
- Son architecture est sobre mais soignée, avec la présence de détails de modénature : chainage d'angle, encadrement des baies, jalousie et lambrequin...
- La parcelle est clôturée par un mur bahut surmonté d'une grille métallique ajourée avec un fort taux de transparence, doublée d'une haie végétalisée.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison

Elément Bâti Patrimonial

1, boulevard Anatole France

Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Lycée du Parc

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Lycée construit au début du XXe siècle en lieu et place de l'ancienne caserne de la première ceinture de Lyon, appelée « lunette des Charpennes », construite en 1842 ;
- Bâtiment d'une très grande qualité architecturale, avec des cours boisées et entourées d'arcades ;
- Le lycée du Parc, réalisé par l'architecte Louis Rognart est achevé en 1914 pour l'Exposition universelle ;
- Pendant la Première Guerre mondiale, le lycée sert de caserne et d'hôpital ; il n'ouvrira ses portes comme lycée qu'en 1919 ; constitue un îlot entier ;
- Élément identitaire à l'architecture remarquable, repère urbain dans le paysage ; covisibilité avec le parc de la Tête d'Or.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble de rapport implanté à l'alignement ; développé sur 4 niveaux dont le dernier mansardé (hauteur plus basse que le reste du linéaire urbain) ;
- Bâtiment à l'architecture soignée avec une modénature accentuée (pilatre, bossage, entrablement, fronton, bas-relief, mascarons, balcon d'apparat avec grille en ferronnerie ouvragée...)
- Il participe à la qualité de la rue

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Elément Bâti Patrimonial

91, rue Ney angle rue Fournet

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée sur une parcelle d'angle ;
- Développée sur deux niveaux, elles possèdent 3 travées verticales sur la façade principale et 5 sur la façade secondaire, alignée sur rue ;
- La maison est précédée d'une cour végétalisée qui participe à la qualité du carrefour (espace de respiration) ;
- Elle possède une architecture soignée avec une modénature accente (bossage, chainage, encadrement, corniche à denticule, lambrequin, balcon d'apparat, garde-corps en ferronnerie ouvragée...) ;
- Sa position au carrefour de deux voies lui confère un rôle de repère dans le paysage urbain ;

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble de rapport de faible dimensions enserré entre deux immeubles plus imposant
- Il se développe sur 4 niveaux, le dernier étant mansardé avec une couverture en tuiles écailles vernissées ; il se compose de trois travées verticales étroites ;
- Il possède une architecture soignée avec une modénature accentuée (bossage, encadrement, fronton, mascarons, balcon d'appart, frise végétale, lambrequin, garde-corps en pierre sculptée...) ;

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

- Immeuble de rapport de faibles dimensions (3 travées verticales développées sur seulement 3 niveaux surmontés d'une toiture mansardée) ; c'est le bâtiment le plus bas du linéaire urbain ;
- Il possède une architecture soignée avec une modénature accentuée (bossage, encadrement, fronton, balcon d'appart, garde-corps en pierre sculptée, bow-window, corniche et frise à denticule...) ;
- Il marque le paysage de la rue par sa qualité architecturale

Prescriptions

Elément à préserver : l'immeuble

